

Réf : 68736

## LUBRIFIANT ALUMINIUM HT 500ml

### DESRIPTIF

Lubrifiant minéral avec agents d'adhésivité et anticorrosion chargé en lubrifiant solide.

Excellent lubrifiant et anti-corrosif.

Facilite le montage et le démontage, même après des conditions extrêmes.

Très bonne résistance à l'eau et aux fortes charges.

Permet une réduction des frottements ce qui augmente la vie des pièces en contact.

Toujours lubrifiant même à de très hautes températures, grâce à la charge d'aluminium :

Plage d'utilisation de - 30°C à + 600°C. Pénétrabilité

NFT60132 : 310/340

### UTILISATIONS

#### MOTO. AUTO. CAMIONS

Assemblages jantes - pneu poids lourd.

Tous boulons, spécialement ceux soumis à la chaleur : roues, moteur... Axes, charnières.

#### INDUSTRIE

Boulons, écrous, vis, clavettes, charnières.

Convoyeurs, axes, câbles.

Mécanique.

Lubrifications d'organes de fours. Montages de joints vapeur, presse étoupes

### MODE D'EMPLOI

Arrêter les machines en mouvement. Pulvériser directement sur les pièces et attendre quelques instants la pénétration. Essuyer le surplus.

**Conservation/ Condition de stockage** : 2 ans à compter de la date de fabrication pour les aérosols non utilisés. A conserver et à utiliser à température ambiante comprise entre 10 et 25°C.



### PRÉCAUTIONS

**Voir la fiche de données de sécurité**

*L'étiquetage peut varier suivant les formulations et les réglementations, consultez-nous. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.*

**GARANTIE**: Les informations sont données de bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances, sur la base d'essais techniques. La manipulation, la résistance des supports et la mise en œuvre de nos produits échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Cette fiche ne constitue aucunement une garantie ni un engagement de notre part. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommages ou dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai de dix-huit mois après sa livraison, sauf indication de temps contraire et écrite (notamment date de péremption inscrite sur le produit).